

SAHARA INFO

Bulletin
de l'Association
des
Amis
de la République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

AVRIL - JUIN 1994

Numéro 91 - 15 F.

Sommaire

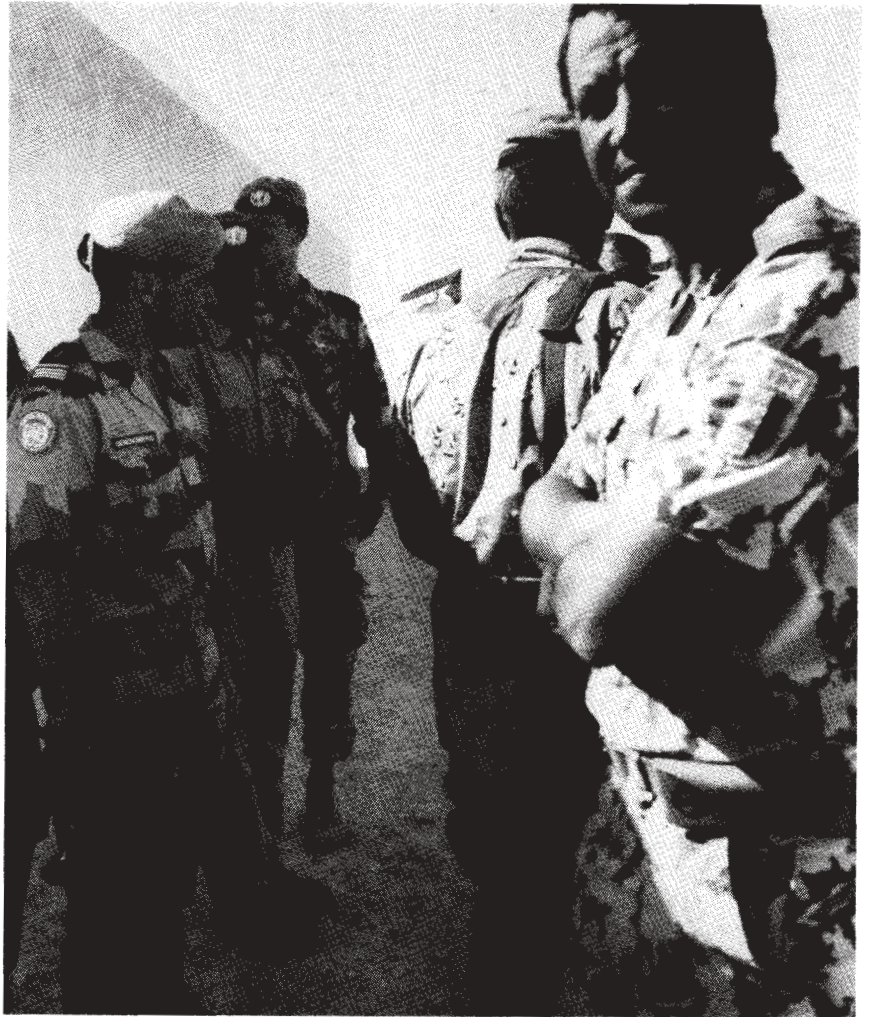
Interview de
M. B. Mustapha Sayed p 4

La conférence de Madrid p 6

Dossier :
Agriculture p.11

Jumelages p 14

Photo Alain Sczuczynski



Les Nations-Unies ne peuvent pas se permettre un nouvel échec.

Nouvelles

du

SAHARA

24/11/93 : Monsieur Boutros-Ghali, Secrétaire général des Nations-Unies, remet au Conseil de Sécurité son rapport sur la situation au Sahara occidental.

Ce nouveau rapport manifeste une fois encore de l'incapacité des Nations-Unies à peser sur un processus qu'elles ont elles-mêmes initié. M. Boutros-Ghali estime "que le référendum ne pourra avoir lieu avant le milieu 1994 au plus tôt" et "qu'il est assez illusoire de fixer une date à l'heure actuelle au vu des difficultés qui restent à régler" (paragraphe 30). Toutefois, M. Boutros-Ghali ne perd pas espoir et précise que "des efforts continueront d'être déployés pour amener les parties à des pourparlers directs, dans des conditions mutuellement acceptables" (paragraphe 16). Il ajoute qu' "une partie peut décider de ne pas participer à la réalisation du plan de paix" si elle n'est pas d'accord avec celui-ci (paragraphe 29). Le rapport par ailleurs recense les points de désaccords sur l'interprétation et l'application des critères d'admissibilité à voter et propose de maintenir à leur niveau actuel les effectifs civils et militaires de la mission.

27/11/93 : Remaniement ministériel en RASD, M. Boucharay Bayoune est nommé premier ministre.

06/12/93 : Le Conseil de Sécurité a approuvé le rapport du Secrétaire général et l'invite à aller de l'avant "à propos de l'inscription des électeurs".

06/12/93 : Dans une lettre adressée à M. Alain Juppé, Ministre français des Affaires Etrangères, M. Mohamed Ould Salek "chef de la diplomatie sahraouie" souligne que la France, "membre du Conseil de Sécurité et partenaire privilégiée de l'ensemble des pays du Nord-Ouest de l'Afrique" peut contribuer au rapprochement des deux parties". "Il devient de plus en plus évident que la voie des négociations directes entre les deux parties, inaugurée à El Aioun, capitale du Sahara occidental, demeure dorénavant le seul moyen qui leur permettra de surmonter les difficultés existantes et de favoriser l'instauration entre elles d'un climat de confiance nécessaire à l'organisation et à la réussite de l'opération référendaire" écrit-il.

"Le chef de la diplomatie sahraouie" demande à son homologue français que Paris, dont il souligne la "neutralité et l'impartialité" abrite une nouvelle réunion de négociations entre le Front

Polisario et le Maroc, pour débloquer le dossier (Agence Reuter).

08/12/93 : Par la voie de son porte-parole adjoint du Ministère des Affaires Etrangères, Mme Catherine Colonna, la France se déclare prête à abriter des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, un tel dialogue devant s'inscrire dans le cadre du plan des Nations-Unies et répondre aux volontés des deux parties.

09/12/93 : Le Front Polisario met en garde les organisateurs du rallye Paris-Dakar-Paris contre le passage de la course à travers le Sahara occidental occupé "espace de guerre dangereux, truffé de mines".

10/12/93 : Droits de l'Homme au Maroc.

Au cours d'une visite au Maroc en novembre, une délégation d'Amnesty, tout en relevant des améliorations quant à la situation des droits de l'homme en général, a rappelé que le problème des disparus marocains et sahraouis n'était pas réglé. D'après Amnesty, les disparus sahraouis sont toujours en détention secrète, alors que le Conseil Consultatif des droits de l'homme créé en 1990 par Hassan II, avait démenti catégoriquement l'existence de lieux de détention secrets, lors d'une conférence de presse tenue à Rabat le 3/12/93.

07/01/94 : Visite de M. Charles Pasqua à El Aioun, qui a passé quelques heures dans la capitale du Sahara occidental occupé, en même temps que le prince Naïef Ben Abdelaziz, son homologue saoudien. C'est la première fois depuis 1975 qu'un ministre de l'Union Européenne se rend au Sahara occidental. Le Front Polisario a exprimé "sa surprise et sa consternation devant ce fait", mais Mme Colonna, porte-parole adjoint du Quai d'Orsay a indiqué que cette visite "technique" ne change rien à la position de la France à l'égard du Sahara occidental.

11/01/94 : Visite de M. Yakoub Khan, représentant spécial de l'ONU pour le Sahara occidental, dans la région. Il se rend successivement à Rabat, El Aioun, Nouakchott, Tindouf et Alger.

15/01/94 : Dans le cadre de la préparation de son rapport au Conseil de Sécurité, M. Boutros-Ghali a reçu le président de la RASD pendant deux

(Suite page 19)

A noter :

- dans la revue Relations internationales et stratégiques n° 13 du printemps 1994 un article de M. Pierre Boilley, universitaire : le Front Polisario au Sahara occidental.

- dans la revue Le désordre des nations, manière de voir n° 21 (publication Le Monde diplomatique) Sahara occidental, échec au Plan de Paix, article de Martine de Froberville.

A paraître :

Sahraoui

Livre de photo
d'Alain Sezuczynski
édition Harmattan.

Éditorial

Le plan de paix de l'ONU de 1991, précis et détaillé, devait permettre au Peuple Sahraoui de faire valoir son droit à l'autodétermination. Depuis lors, le Maroc n'a cessé de manoeuvrer pour paralyser sa mise en place. C'est ainsi que la Mission des Nations-Unies (Minurso) au Sahara occidental, est empêchée d'accomplir sa tâche essentielle : créer les conditions d'un référendum loyal et conforme aux prescriptions de la résolution 690 du Conseil de Sécurité.

Elle n'a aucun pouvoir contraignant. Elle est complètement isolée par l'occupant marocain qui paralyse toute initiative. Elle ne peut empêcher l'afflux de marocains sur le territoire du Sahara Occidental, dont le roi du Maroc veut imposer le vote. Elle n'a même pas le pouvoir de protéger les Sahraouis, victimes de la répression marocaine.

Malheureusement, le Secrétaire général de l'ONU et son Représentant spécial s'alignent le plus souvent sur les désirs marocains. A tel point qu'il a fallu éloigner M. Yakoub Khan, le représentant du Secrétaire général, tant son attitude pro-marocaine a indigné l'opinion internationale et le remplacer de fait par son adjoint, M. Jensen.

Pendant ce temps, les manifestations en faveur du Front Polisario se poursuivent et sont réprimées brutalement. Le référendum ne pourra avoir lieu sans l'accord complet des deux parties.

C'est pourquoi, à l'occasion de la Conférence internationale tenue à Madrid, M. Mohamed Abdelaziz propose des négociations "responsables" avec le Maroc, sous l'égide des grandes puissances, en proposant la réunion d'une Conférence internationale sur le Sahara occidental.

Voilà probablement la seule manière de faire cesser le chantage marocain et d'obtenir le respect du plan initial de l'ONU.

L'Association vous appelle à populariser cette proposition auprès de tous les responsables politiques locaux et nationaux. Il faut agir vite auprès des responsables de notre pays. Celui-ci jouit toujours d'un grand prestige dans le Maghreb et il a les moyens d'exercer une forte pression sur le Maroc, avec qui il entretient des relations privilégiées.

La politique de laisser-faire qu'il a trop longtemps adoptée paraît aujourd'hui dépassée, à l'exemple de la meilleure compréhension de l'administration américaine.

L'équilibre de la région exige la paix et la stabilité. C'est le sens de la démarche que nous demandons à tous nos amis.

Francis JACOB

Monsieur Bachir Mustapha SAYED

Principal négociateur
du Front Polisario,
chargé des relations
avec les Nations-Unies

Répond aux questions
de
Sahara Info



M. Bachir Mustapha SAYED

TINDOUF
Le 31 mai 1994

● Où en sont vos relations avec les Nations-Unies ?

Nos rapports avec les Nations-Unies sont toujours marqués par le problème des critères introduits par Monsieur Perez de Cuellar, 48 heures avant son départ du secrétariat général des Nations-Unies. Leur interprétation et leur applicabilité hypothèquent nos relations avec ses successeurs et amenuisent malheureusement l'espoir d'une solution juste et équitable.

M. Boutros Ghali, l'actuel secrétaire général, conseillé et orienté par son représentant spécial, M. Yakoub Khan, en a une approche plutôt conforme aux intérêts et préoccupations marocaines. Le Conseil de Sécurité, bien sûr, ne souhaite pas entrer dans les détails de cette "problématique", d'autant plus qu'aucune des grandes puissances n'y défend un intérêt vital particulier. Elle est donc confiée aux bons soins du Secrétaire Général, très accaparé par d'autres problèmes.

C'est dans ce contexte confus que la résolution 907 met l'accent sur le mandat confié à la Commission d'Identification et privilégie ainsi une approche technique, laquelle dans l'esprit de ses promoteurs, permet de contourner les problèmes proprement politiques.

M. Eric Jensen était il y a quelques jours chez nous et nous l'avons assuré que les sahraouis répondront présents aux deux échéances fixées par la Commission d'Identification, celle du 15 mai, qui correspond à la réception d'un premier lot de formulaires remplis et celle du 1er juin, qui verra le commencement de l'identification des candidats au vote. Les listes des votants pourront être arrêtées après en avoir vérifié la validité selon des

Les Nations-Unies ne peuvent se permettre un échec

paramètres toujours à trouver ...

Cela répond à notre volonté d'aider la Commission d'Identification à contribuer au succès de l'oeuvre des Nations-Unies et à prévenir de la sorte un retour à la guerre. Les Nations-Unies ne peuvent se permettre un échec - un de plus ici - il y va de leur crédibilité. Elles doivent se montrer capables d'assumer leurs responsabilités en menant à terme

l'engagement que la communauté internationale a contracté à l'égard du Peuple Sahraoui.

Nous apportons toute l'aide requise à M. Jensen et à la Commission qu'il préside, mais nous nous réservons le droit de porter un jugement à chaque étape du processus qu'il sera amené à mettre en oeuvre et nous espérons que l'honnêteté de ceux qui vont se charger de son application et de garantir son objectivité tiendront sérieusement compte des réserves que nous avons exprimées et que nous maintenons.

De cette manière et de cette manière seulement, les Nations-Unies arriveront à éviter toute dérive malheureuse du processus et apporteront la preuve que le référendum décidé sera celui des sahraouis et seulement des sahraouis et qu'il sera libre et démocratique.

Bien d'autres problèmes subsistent, une forêt cachée par l'arbre des critères d'identification : la question du retrait des troupes marocaines, celle du retour des réfugiés ; tous les problèmes relatifs à l'équilibre et à la liberté de la campagne référendaire, la question de la remise de l'administration du territoire, la question des garanties afin qu'en cas de vote pour l'indépendance, le choix du Peuple Sahraoui soit respecté par le Maroc".

● Comment appréciez-vous l'évolution de la position du gouvernement français à votre égard ?

"Bien avant 1975, auprès de la génération de mes parents par exemple, la France et les Français jouissaient d'un immense prestige.

En 1975, étant donné la situation de guerre froide qui s'imposait à l'époque, la persistance des malentendus franco-algériens ont amené la France à choisir le Maroc et ainsi devenir la cause de tous nos maux.

Avec les socialistes et le Président Mitterrand, les Sahraouis je crois ont commis une erreur d'appréciation. C'était au moment de la libération des français en 1977. Elle n'a pas été opérée avec suffisamment de sang-froid et de maturité de notre part, ce qui a provoqué sans doute un malentendu avec le Président Mitterrand, malentendu qui n'a pas été oublié semble-t-il et dont on nous tient toujours rigueur à l'Elysée.

Avec le gouvernement actuel, je veux croire que les choses se présentent mieux.

Entre décembre 1991 et jusqu'au début 1994, c'est grâce aux américains qu'une dérive fatale du processus a été évitée. A l'occasion des dernières délibérations au sein du Conseil de Sécurité et je pense en particulier à celles qui ont présidé à l'adoption de la résolution 907, c'est la France alors présidente du Conseil de Sécurité, qui s'est distinguée par une position équilibrée et constructive, et par ailleurs très réceptive à nos préoccupations.

Je souhaite que ce ne soit pas là une attitude circonstancielle mais le renforcement, l'affermissement d'un rééquilibrage véritable de la politique française, rééquilibrage amorcé avec beaucoup de punch par M. Juppé et son équipe depuis l'avènement de la nouvelle majorité.

Le poids de la FRANCE est fondamental

Certains pensent chez nous que la clef de la solution se trouve aux Etats-Unis, d'autres par contre croient que la France nous est beaucoup plus proche et sa position plus déterminante.

Je pense quant à moi que le poids de la France est fondamental mais qu'il devient décisif lorsqu'il n'est pas gêné par les Etats-Unis. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans l'action française et nous espérons qu'elle tiendra compte dans sa mise en oeuvre de l'intérêt de toutes les composantes du Maghreb, et surtout des principaux concernés, les Sahraouis.

Les temps sont favorables au déploiement de cette politique intelligente et pragmatique.

Le marché marocain est saturé et ni la géographie du Maroc, ni ses ressources ne sont comparables à ce dont peuvent disposer les algériens. Avec une Algérie amie, perçue comme un partenaire et une Mauritanie très proche de la France, je suis persuadé que la diplomatie française n'aura pas de peine à percevoir l'importance de la RASD et son rôle d'équilibre indispensable à la paix et à la stabilité dans la région".

● **Quelle est la finalité de la proposition que vous avez faite en Espagne de réunir une conférence de toutes les parties concernées par le problème du Sahara occidental.**

"La finalité de cette proposition est de trouver un cadre adéquat susceptible de générer les conditions d'une approche raisonnable et responsable pour résoudre les problèmes politiques qui empêchent la mise en application du processus initié par le Plan de Paix des Nations-Unies. Cette proposition, si elle se concrétise, offre la possibilité aux deux parties de se parler, tout en permettant à la Commission d'Identification de mener à bien sa tâche avec le maximum d'efficacité.

Les exemples de la Namibie et du Cambodge dont les protagonistes ont emprunté cette voie sont encourageants. Dans ces deux cas existent des plans de règlement dont l'application a été freinée pendant des années, et que des conférences de ce type ont permis de débloquer. Dans le cadre de la conférence qui nous concerne, les parties dont la présence est souhaitée, sont diverses mais toutes intéressées par une solution juste et durable du conflit.

D'abord les belligérants et signataires du Plan, ensuite les pays voisins et observateurs Algérie, Mauritanie, puis les organisations responsables ONU et OUA. Viennent ensuite les deux puissances qui ont aujourd'hui les moyens et assurément la volonté de résoudre des conflits régionaux en veillant au bon succès des Nations-Unies, je veux dire la France et les Etats-Unis. Enfin l'ancienne puissance administrante l'Espagne, qui a certainement à coeur de réparer l'injustice dont elle s'est rendue responsable devant notre peuple, un certain 14 novembre 1975".

● **Quels arguments opposez-vous à ceux qui croient que le Maroc est un rempart à l'intégrisme ?**

"Les services de renseignements marocains affirment que le roi "a la baraka", en fait de baraka il faut comprendre l'importance d'une conjoncture internationale qui, d'une façon générale ne lui a pas été défavorable.

Pendant la période de la guerre froide, le roi se présentait comme un des remparts au communisme dans la région, ce qui lui a permis d'entretenir de bonnes relations avec la France et les Etats-Unis.

Avec la fin de la guerre froide, cette position s'est fragilisée. Ainsi les

interventions marocaines en Afrique ne sont plus souhaitées, les ports et aéroports marocains ont perdu de leur importance.

D'autre part, le Maroc ne dispose pas de ressources qui lui assurent un réel poids politique dans la bataille qui s'annonce à l'aube du 21ème siècle, la bataille économique.

Avec l'intégrisme politique et les besoins de certaines puissances de se fabriquer un ennemi pour justifier une politique d'armement, le Maroc peut se présenter à nouveau comme un rempart

Le MAROC a toujours sa révolution devant lui

au nouveau danger de l'extrémisme.

Il me semble que les sahraouis n'ont pas grand chose à apprendre aux destinataires de cette propagande. Le Maroc a toujours sa révolution devant lui. Ailleurs, c'est-à-dire à côté, le choc a été rude mais a déjà eu lieu.

Au Maroc, l'explosion est à craindre à tout moment, les causes en sont nombreuses. La pauvreté, l'écart réel qui se creuse entre les couches sociales, l'analphabétisme, l'absence d'espace de liberté, autant de facteurs qui font de la société marocaine une société bloquée et du régime un système anachronique.

Considérer comme le font certains à tort que le roi du Maroc est le commandeur des croyants, donc le créditer d'un pouvoir qui pourra lui permettre de surfer sur la vague intégriste qui secoue la région est plus qu'une erreur de jugement, une provocation à l'égard des pieux croyants...

C'est vrai qu'à l'ère des moyens développés de la communication, c'est là un spot publicitaire en apparence bien monté, mais les occidentaux ne doivent jamais oublier leur expérience avec le Shah, supposé aussi à l'époque disposer de beaucoup d'atouts qui se sont avérés, lorsque la tempête sociale s'est soulevée, n'être qu'une image fabriquée par des hommes politiques et des journalistes trop complaisants"...

Propos recueillis par le service de presse de l'Association des Amis de la RASD. ■

Actualité du plan de paix

**Conférence
internationale
de soutien au Peuple
Sahraoui
"Paix pour le Sahara"
au cours de laquelle
le président Abdelaziz
a proposé la tenue
d'une conférence
internationale
pour une application
juste
de la paix.
Madrid
21 avril 1994**

Cette importante conférence réunie en Espagne à l'initiative des inter-groupes parlementaires européens, du steering-group et la Fédération espagnole des institutions solidaires avec le peuple sahraoui s'est conclue par l'adoption d'une déclaration appelant "à la tenue d'une Conférence Internationale sur le Sahara occidental pour l'application juste du Plan de Paix".

Elle a réuni 320 délégués de 17 pays dont une délégation française composée de parlementaires et de maires et élus des villes jumelées.

Elle a décidé une "mobilisation générale" pour sauver le plan de paix, éclaircir la situation des disparus sahraouis et intensifier l'aide humanitaire aux réfugiés.

L'ambassadeur d'Algérie à Madrid, M. Nacereddine Haffad, ainsi que l'ambassadeur Ibrahim Sy, secrétaire exécutif de l'OUA auprès des Nations-Unies y ont prononcé des interventions remarquées. La présence du Président de la RASD, M. Mohamed Abdelaziz, soulignait toute l'importance de cette réunion.

Quelques extraits des interventions de la délégation française

Mireille Elmalan - député européen - a apporté le salut de l'intergroupe "Paix pour le Peuple Sahraoui" dont elle assure la vice-présidence. Après avoir dressé un bilan des activités de l'intergroupe qui a permis d'informer et de sensibiliser les députés européens sur les problèmes du Sahara occidental et de faire pression sur les gouvernements et les autorités de l'Union Européenne, elle a conclu : "s'appuyant sur une riche expérience et fort des résultats acquis, l'intergroupe est décidé à poursuivre et intensifier son action pour la défense des droits de l'homme au Maroc et pour l'application du Plan de Paix au Sahara occidental, jusqu'à l'organisation d'un référendum d'autodétermination transparent et libre".

Robert Vizet, sénateur de l'Essonne, représentant le Parti Communiste Français, a salué le courage du Peuple Sahraoui : "Voilà bientôt vingt ans que ce peuple courageux lutte, dans les pires conditions matérielles, pour préserver sa dignité, son identité et sa volonté de s'autodéterminer librement et souligné l'urgence de l'application du droit : "Nous pensons qu'une solution négociée conforme à l'intérêt de tous les peuples est possible. Elle est indispensable si l'on veut, pour l'avenir, garantir la paix, construire des relations de confiance, d'amitié, de coopération régionale. Une telle solution passe par la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. C'est l'intérêt de la France de prendre des initiatives dans cette voie".

Robert Jarry, maire du Mans, a rappelé les liens très forts qui unissent Le Mans et le peuple sahraoui depuis 1982, date du jumelage Le Mans-Haouza et a déclaré : "Cette reconnaissance du fait du peuple sahraoui, de la légitimité du Front Polisario et de la RASD par la municipalité du Mans sont une de nos fiertés. Elle n'est pas seulement sentimentale et humanitaire, elle va dans le sens de l'histoire. Nous avons protesté à plusieurs reprises contre l'impuissance de l'ONU à faire respecter ses décisions".

Madame Rouxin, maire-adjointe et présidente du comité de jumelage était présente à la Conférence ainsi que **M. Jean-Paul Lecoq**, maire-adjoint de Gonfreville dont la ville vient en décembre de se jumeler avec la localité sahraouide de J'Réfia.

L'Association des Amis de la RASD était représentée par Madame Régine Villemont, secrétaire générale.

Martine de Froberville, président du comité sur le Sahara occidental, assistait aux travaux de la Conférence. Elle y a notamment déclaré : "Il faut rappeler clairement à la Communauté internationale que le problème du Sahara occidental est une question de décolonisation. Il n'y a matière à aucune équivoque : l'ONU n'a cessé d'affirmer et

de réaffirmer depuis 1963, à partir de sa résolution 1514 (XV) le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. En 1972, par la résolution 2383 (XXVII), elle proclama même le droit du territoire à l'indépendance. C'est pourquoi les Nations-Unies, et spécialement tous les états qui constituent le Conseil de Sécurité, ont l'obligation de respecter la mission que leur a confiée la communauté internationale : c'est-à-dire de s'assurer que le référendum par lequel le peuple du Sahara occidental va choisir son destin est libre, loyal et juste.

Il faut aussi répéter qu'il n'y a aucune ambiguïté quant à la souveraineté du territoire : la Cour internationale de Justice s'est prononcée clairement sur ce point en 1975. Dans son avis consultatif publié en octobre 1975 - je me réfère à la publication de l'ONU, Objectif Justice, volume 7, n° 4 du dernier trimestre 1975 -, la Cour a déclaré qu'il n'existait "aucun lien de souveraineté territoriale entre le Sahara occidental d'une part, le royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part", et en conséquence elle recommandait l'application du principe d'autodétermination contenu dans les résolutions de l'ONU.

En ce qui concerne la "guerre des critères" à propos des électeurs qui retarde l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, il est nécessaire de souligner plusieurs points : ce fut le recensement de 1974 effectué par l'administration espagnole, qui fut institué comme "base du corps électoral" et accepté par le Polisario et par le pouvoir marocain, comme unique base acceptable en août 1988.

Considérer que la présence de la Minurso (Mission des Nations-Unies pour le Référendum au Sahara Occidental) représente une dépense importante pour la communauté internationale est une affirmation sans fondement correct. En effet, cette mission, depuis son arrivée sur le territoire au début septembre 1991, correspond à un budget annuel de 35 millions de dollars. Comme comparaison il est utile de savoir que la mission en Somalie "restore hope", avec le succès que l'on connaît, a atteint un budget annuel de 109,7 millions de dollars la

première année et de 1,5 milliard la deuxième.

L'ambassadeur d'Algérie, M. Nacereddine Haffad, a renouvelé, à l'occasion de cette conférence, l'assurance du constant engagement de son pays auprès des Sahraouis :

"Il s'agit, a-t-il dit en l'occurrence, de permettre au peuple sahraoui de décider, sans contrainte aucune, et en toute liberté, de son avenir. Si le plan de paix des Nations-Unies, initié, il faut le rappeler, par l'OUA, partie prenante intégrante à ce processus, comme l'a si justement rappelé l'ambassadeur Ibrahima Sy, a été accepté, il y a de cela cinq années, par les deux parties au conflit, force est de constater, malheureusement, que les conditions pour le déroulement d'un référendum d'autodétermination, juste et libre, sont loin d'être réunies. En sont incontestablement la cause les tergiversations et les manoeuvres dilatoires d'une des deux parties, notamment en ce qui concerne la question fondamentale de l'identification de ceux qui sont appelés à participer au référendum d'autodétermination. Il n'est un secret pour personne que l'Algérie n'a

cessé, dès le début, a-t-il rappelé, d'oeuvrer, avec la plus grande détermination, pour que la question du Sahara occidental trouve une juste solution, à travers l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il importe donc a-t-il affirmé, que toutes les forces acquises à la justice et à la liberté poursuivent leurs actions de solidarité, afin que soit garanti le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, reconnu par l'ensemble de la Communauté internationale, qu'il ne soit pas perverti et vidé de son contenu et, par conséquent dévié au profit d'une situation qui reviendrait à légaliser une situation de fait accompli.

Les enjeux, a-t-il estimé, sont donc évidents et d'une importance considérable, et pour le Maghreb et pour la coopération euro-maghrébine, et pour la Communauté internationale toute entière. A celle-ci incombe, par conséquent, gouvernements, opinion publique, partis politiques et forces sociales, toutes tendances confondues, et à nous tous, l'immense responsabilité de veiller à ce que le peuple sahraoui puisse se prononcer librement sur son avenir et que soit mis rapidement fin à une situation grosse de tous les périls". ■



La guerre, à nouveau ?

L'hebdo Témoignage Chrétien rend compte très régulièrement de la situation au Sahara occidental. Nous le remercions de nous avoir autorisé à reprendre des extraits de l'interview exclusive de Jean-Luc Held, officier-médecin dans l'unité médicale suisse de la Minurso en 1992 et 1993. Il a parcouru le Sahara occidental des deux côtés du front. Il est actuellement secrétaire général de Médecins du Monde (Suisse).

● **Quel était votre rôle dans la Minurso ?**

"Je faisais ce qu'on appelle la tournée médicale. En 1992, par exemple, en poste à Dakhla, j'étais responsable du sud. J'ai été engagé comme médecin-attaché à l'unité médicale suisse, portant secours aux membres de l'ONU, aux parties militaires ainsi qu'aux parties civiles des deux camps, selon le concept suisse du service sanitaire coordonné. Ainsi, de Dakhla, nous allions aussi bien en zone occupée (Oum-Dreiga, Aousserd...) qu'en zone libérée (Mijek, Aghuenit, Zoug...)"

● **Comment se présente la situation sur le terrain ?**

"La partie occupée par le Maroc est une zone militaire avec une densité policière et militaire qui dépasse toutes les normes internationales. On compte, en Europe, un policier pour 800 habitants ; la demande est d'ordinaire d'un policier pour 650. Dans les territoires occupés, elle est d'un policier pour 400 habitants. C'est l'estimation que je tiens du colonel allemand Reimann, le responsable pour la police et la sécurité des bureaux de vote au Sahara occidental".

● **Quelle est l'attitude des deux camps vis-à-vis de la Minurso ?**

"De mon point de vue, ainsi que de celui de collègues, les autorités marocaines font tout pour que la Minurso ne puisse accomplir sa mission. Elles l'empêchent de rencontrer ou de recevoir des personnes. Elles prolongent systématiquement les discussions pour gagner du temps. Elles mettent, en fait, des bâtons dans les roues.

Lors de l'arrivée de la Minurso en septembre 1991, du côté occupé, on a

retardé son installation : on a d'abord empêché le débarquement des marchandises, puis compliqué leur acheminement vers leurs lieux de destination ; on a établi le camp principal à El Ayoun dans une école pour enfants infirmes cérébraux, située dans une cuvette. Si l'on sait qu'au Maroc la position habituelle des seigneurs ou de ceux qui commandent surplombe les autres, cela signifie qu'on a voulu, par ce choix, indiquer que la Minurso n'allait pas imposer quoi que ce soit aux autorités marocaines. En temps que Suisse, habitué à une certaine neutralité, j'étais par ailleurs choqué qu'au camp de El Ayoun le drapeau marocain flotte à côté de celui de l'ONU.

S'agissant des violations militaires, j'ai eu des témoignages de soldats et d'officiers m'assurant qu'il y avait des ruptures du cessez-le-feu de nuit, où subrepticement on acheminait du matériel militaire lourd marocain sous le nez des observateurs que l'on distrait afin qu'ils ne le voient pas. D'autre part, et ce sont à mes yeux les violations les plus graves, j'ai personnellement assisté, de la part des marocains, à des survols interdits avec des avions de fabrication française. Enfin, d'une façon générale, on empêchait les observateurs de faire leur travail".

● **Et du côté du Polisario ?**

"Les contacts étaient excellents".

● **Dans la partie occupée avez-vous eu des contacts avec la population sahraouie ?**

"Non. J'ai eu des discussions à El Ayoun avec un homme qui est très intéressant, Mgr Feliz Erviti, le préfet

épiscopal pour le Sahara occidental nommé par le Vatican, qui vit là depuis 1952. Celui-ci m'a déconseillé vivement d'avoir des contacts avec les Sahraouis. Ça mettait leur vie et celle de leurs familles en danger. Il fallait être très subtil pour les rencontrer, prendre d'énormes précautions pour que personne ne puisse le savoir".

● **Avez-vous assisté à des démonstrations de la population en faveur du Polisario ?**

"Personnellement pas, mais je tiens d'un coadjuteur de l'évêque, un Français, le père Loïc, qu'à El Ayoun - ça s'est passé en même temps que les événements de Smara d'octobre 1992 -, 300 à 400 jeunes auraient été arrêtés. Des mouvements en faveur du Polisario dans le sud du Maroc, à Tan-Tan et à Assa, ont donné lieu à des manifestations à El Ayoun et à Smara, suivies des arrestations que je viens d'évoquer".

● **De quoi ont l'air les villes du Sahara sous occupation ?**

"Ce sont des villes qui se construisent à vitesse "grand V" pour démontrer que, dans le fond, le Maroc y est chez lui. Il y a des maisons avec des appartements meublés pour les Sahraouis afin de les inciter à se faire "transfuges" en échange de la gratuite de tels logements. D'autres bâtiments sont des casernes camouflées.

Mais les contrastes sont énormes. Des civils marocains sont logés dans des camps de toile. Il s'agit de civils marocains que les autorités acheminent en flux continu sur le territoire du Sahara occidental pour participer au référendum. Je ne sais pas si on leur a fait miroiter la terre promise au sud, mais ils vivent dans des conditions effroyables".

● Pourquoi l'ONU n'intervient-elle pas puisque ces transferts sont en contradiction avec le plan de paix ?

"L'ONU ne le voit pas".

●. Mais vous, vous l'avez vu ?

"Oui, je l'ai vu".

● Donc ceux qui sont chargés d'observer l'ont vu ?

"Je ne sais pas. J'ai l'impression que l'ONU, étant donné qu'elle s'est déjà mise dans une position, je dirais, structurelle de soumission, ne peut pas réagir. Elle a peur. En tout cas ceux qui oeuvrent ont peur. Moi, je pense qu'ils ont peur. J'ai moi-même éprouvé ce sentiment. Hors du camp de l'ONU, l'on ne sait pas qui est qui".

● Quel sentiment avez-vous ?

"Idéalement, ces missions ont correspondu à ce que je pensais faire, mais pratiquement j'ai pu voir comment fonctionne une organisation internationale et comment elle pratique le système du "deux poids deux mesures". Dans le fond, le petit n'est pas respecté, même s'il a le droit avec lui. Il faut changer cette situation : témoigner et agir différemment. Je crois qu'on peut avoir des organisations internationales qui garantissent aux petits leur place et assurent leur dignité".

● Pensez-vous que l'ONU peut obliger Rabat à respecter à la lettre le plan de paix ?

"Non, car elle n'a pas assez de militaires sur place. Ils sont beaucoup trop peu nombreux. Ils n'ont pas réussi à faire reculer l'armée marocaine qui aurait du baisser ses effectifs à 60 000 hommes. Cela devrait être fait depuis longtemps, or ils sont entre 200 et 250 000 répartis le long du mur. Il faudrait que des états qui, actuellement, sont puissants, manifestent leur volonté de faire reculer cette armée marocaine". ■

Application du plan de paix au Sahara occidental

1931. - 8 juillet 1993. - M. Paul Loridant souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Sahara occidental et les grandes difficultés constatées dans l'application du plan de paix adopté par les Nations Unies. Il lui rappelle que le Conseil de sécurité de l'ONU par sa résolution 609 s'était engagé à organiser et contrôler un référendum d'autodétermination. Ce référendum alors accepté par les deux parties belligérantes, la République arabe sahraouie démocratique et le Royaume marocain, devait régler ce vieux conflit. Or, à ce jour, celui-ci n'a pu avoir lieu. Des violations au cessez-le-feu se multiplient et des désaccords apparaissent quant aux critères d'identification du corps électoral. Selon un rapport présenté au Conseil de sécurité de l'ONU, en février 1992, la quasi-totalité des violations au plan de paix sont imputables au Maroc. Par ailleurs, ce conflit souffre du silence de la communauté internationale. Il risque alors l'oubli, ce qui n'aidera assurément pas à sa résolution. Par conséquent, il lui demande quelle initiative la France compte prendre au Conseil de sécurité pour réactiver le plan de paix au Sahara occidental.

Réponse. - Le processus devant conduire à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental connaît actuellement un retard dont la cause principale tient en l'absence d'accord des parties sur la composition du corps électoral appelé à se prononcer sur l'avenir de ce territoire. Le Maroc et le Front Polisario acceptent les critères d'élargissement de la liste des votants issue du recensement espagnol de 1974 tels que proposés, dès le mois de décembre 1991, par M. Perez de Cuellar. Les points de divergence concernent, actuellement, la mise en œuvre concrète de ces critères et, tout particulièrement, la question du lien entre le territoire contesté et les tribus auxquelles appartiennent les futurs candidats au vote non enregistrés sur la liste de 1974. Comme le sait l'honorable parlementaire, un « compromis sur l'interprétation des critères » a été proposé aux parties par M. Boutros-Ghali tandis que des contacts directs ont pu se tenir, sous les auspices des Nations Unies, à Laayoune en juillet dernier. Si le Maroc a souscrit à ce compromis, le Polisario continue, pour sa part, à maintenir de sérieuses réserves sur son contenu. Les premières opérations d'identification des électeurs doivent, cependant, commencer en janvier prochain sur le terrain. La France, soucieuse de voir la question du Sahara occidental se régler le plus rapidement possible, n'a cessé, depuis plusieurs mois, d'inciter les deux parties à entamer un dialogue direct. Elle serait naturellement prête, si cela correspondait au souhait de ces derniers, à étudier avec la plus grande attention l'éventualité d'une réunion directe sur son territoire, à la condition que ce dialogue s'inscrive dans le cadre du plan de paix des Nations Unies. Elle ne ménagera, d'une manière générale, aucun effort pour que le référendum puisse se tenir, ainsi que M. Boutros-Ghali et les membres du Conseil de sécurité en ont exprimé le désir, au milieu de l'année prochaine.

Droits de l'homme

Nouvelle campagne d'adoption des disparus sahraouis

Si vous êtes adhérent de l'Association des Amis de la RASD, vous allez très bientôt recevoir un courrier vous sollicitant pour adopter un disparu sahraoui. Merci d'y répondre favorablement.

Mmes Mamma SIDI et Embarca HUMIDI ont été reçues à l'Elysée par le Président François MITTERRAND

AFAPREDESA

Association des Familles des prisonniers et disparus sahraouis

- Association constituée le 20 août 1989 dans les camps de réfugiés sahraouis

- Ses objectifs :

Travailler pour la réapparition en vie des prisonniers et disparus et pour exiger leur libération.

Chercher par tous les moyens des informations sur les disparus, les déportés et les séquestrés, sur les enfants nés dans les bagnes clandestins, ainsi que sur les conditions dans lesquelles les disparus et prisonniers se trouvent, afin d'en informer leur famille.

- Dénoncer la répression, la torture, les intimidations et les arrestations arbitraires exercées par les autorités d'occupation contre les citoyens sahraouis au mépris du droit légitime de leur peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

- Soutenir et orienter les familles des prisonniers et disparus devant les organismes humanitaires, l'ONU, l'OUA et des organisations gouvernementales et non-gouvernementales. ■

Création d'un Bureau des Droits de l'Homme à Genève

La Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui s'est réunie en novembre 1993 à Rome et elle a pris la décision d'ouvrir à Genève un **Bureau pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental** et de lui donner mandat d'intervenir en son nom. Genève a été choisie en fonction de la place particulière qu'elle occupe dans la lutte pour le respect des droits de l'homme. En effet, cette cité, outre sa tradition d'accueil et d'ouverture, abrite le Centre des Droits de l'homme des Nations-Unies, où se tiennent chaque année les sessions de la Commission et de la Sous-commission des Droits de l'homme.

Cette décision suit un constat implacable. Le plan de paix pour une résolution pacifique du conflit du Sahara occidental, accepté par les deux parties en 1988, déjà adopté à l'unanimité par le Conseil de Sécurité en avril 1991 est ensablé. Les Nations-Unies, malgré la présence sur place de forces pour le maintien du cessez-le-feu, n'ont pas encore mis en place les mécanismes capables d'assurer le respect de ce plan et par là même le respect des droits du peuple sahraoui à choisir, en toute liberté, son avenir.

La situation actuelle au Sahara occidental laisse toujours champ libre aux violations des droits de l'homme par l'occupant marocain.

Solidarité avec les Mères de la place de mai

A l'initiative de l'association SOLMA "Solidarité avec les Mères de la Place de Mai", une rencontre internationale des mères s'est tenue à Paris du 27 au 31 mars 1994. Pendant ces trois jours, trente femmes venues

du Guatemala, du Brésil, de Palestine, d'Italie (lutte des mères contre la mafia), de Yougoslavie, etc ... ont confronté leurs problèmes, leurs expériences, pour mieux s'organiser, mieux résister à l'oppression, à la disparition, à la terreur et mieux faire entendre leurs voix.

Deux jeunes femmes sahraouies, représentantes de l'AFAPREDESA (Association des Familles de Prisonniers et Disparus Sahraouis), Mamma Sidi et Embarca Hamudi, ont participé aux travaux de cette conférence. Leur témoignage a retenu toute l'attention d'Amnesty - France :

A l'issue de cette rencontre, Mamma Sidi et Embarca Humudi ont témoigné pour "la chronique", de la situation des femmes au Sahara occidental. Mamma Sidi a, elle-même, disparu en 1976. Sa famille qui s'était à l'époque présentée à la préfecture pour s'enquérir de son sort obtint pour toute réponse, "qu'ils n'avaient pas de droit de savoir". Ce n'est que deux ans plus tard qu'ils retrouveront sa trace. Elle avait, après son rapt par la police marocaine, été détenue dans un camp de gendarmerie au centre d'El Ayoun, puis transférée, les yeux bandés, dans une prison édifiée du temps des Espagnols, où chaque cellule comptait quatre fois plus d'occupants que prévu. Après six mois de "vie misérable, de mauvaise nourriture, d'odeurs nauséabondes, sans voir le soleil" (en plein désert !), les détenus sahraouis se sont mis en grève de la faim. Vingt-cinq d'entre eux mourront avant que les autorités ne décident d'améliorer quelque peu le régime.

Elles sont des dizaines de femmes nomades à avoir ainsi été raflées par les soldats marocains. Certaines étaient enceintes, d'autres encore nubiles. Si plusieurs avaient été fichées au moment des manifestations anti-coloniales de 1975, la plupart ignoraient tout de la politique, et n'avaient même de leur vie vu un bâtiment en dur. Elle seront violées, torturées à la gendarmerie, emprisonnées. Les détenus sahraouis pour la plupart n'ont jamais comparu devant un tribunal, comme si on ne leur reconnaissait pas d'existence civile ou juridique. Pour exprimer leur désarroi, ces femmes disent : "Là-bas, pour nous, il n'y a pas de loi". ■

Dans la région désertique où leurs camps sont implantés depuis bientôt vingt ans, les Sahraouis ont développé des activités agricoles leur permettant à court terme d'améliorer l'alimentation de l'ensemble de la population, mais plus particulièrement des catégories vulnérables et de ne pas être totalement dépendants de l'aide alimentaire extérieure.

Un environnement des plus hostiles

La région du territoire algérien proche des frontières du Sahara occidental et de la Mauritanie ne comportait, jusqu'à l'arrivée des premiers réfugiés sahraouis, à la fin de l'année 1975, aucune population permanente, hormis celle de la ville de Tindouf, qui doit en grande partie son existence à l'eau potable du forage de Rabouni (à environ 25 km au sud-est) et aux denrées alimentaires produites dans le nord de l'Algérie ou importées.

Cette partie du Sahara est constituée de hamadas, vastes plateaux faiblement ondulés, balayés par des vents desséchants. Elle reçoit en moyenne annuellement 20 mm de pluie, tombant au cours de 5 à 10 journées. La moyenne des maxima de température du mois le plus chaud, juillet, est de 45°C. Celle des minima du mois le plus froid, janvier, de 6°C sous abri dans la journée et de faibles gelées nocturnes sont possibles en décembre et janvier.

Les sols sont, selon le cas, sableux ou limono-argileux. Ils sont parfois salés ou



Dossier

L'Agriculture

dans les camps

la hamada,

vaste plateau ,

balayé par des vents

desséchants

H. Chaudet

encroûtés. Ils ne comportent pratiquement pas de matière organique car la végétation est extrêmement clairsemée. Les quelques arbustes et arbres existants se rencontrent çà et là dans quelques lits d'oueds.

Le sous-sol ne renferme que de rares nappes d'eau superficielles, probablement alimentées par les pluies tombées au cours des décennies passées. Une couche aquifère profonde, souvent artésienne, existe aussi.

Les ressources en eau sont encore très mal inventoriées. La qualité de l'eau est très variable. Sa teneur en sels peut la rendre impropre à la consommation et limiter fortement les possibilités d'utilisation pour l'irrigation. Les nappes exploitées le sont par puits ou par forages.

Des efforts anciens et soutenus

Traditionnellement adonnés à l'élevage, certains parmi les premiers réfugiés sahraouis, fuyant l'armée d'occupation marocaine, sont arrivés dans la région avec des animaux, surtout des caprins et quelques dromadaires de bât. Le petit élevage sédentaire est resté longtemps très limité en nombre de têtes, du fait de l'extrême difficulté à pourvoir à son alimentation.

Deux des quatre camps ont pu être établis dans des sites disposant de ressources en eau en quantité et de qualité suffisantes pour pouvoir assurer les besoins de la population : El Aioun et Dakhla. Celui de Smara ne dispose que d'une eau dont le degré de salinité est élevé et celui d'Aoussert n'en a pas du tout.

C'est à la fin de la décennie 1970-1980 que les sahraouis ont pris l'initiative de lancer dans certains sites où elles étaient possibles, les premières activités maraîchères. Il faut souligner que l'établissement et l'extension des jardins se sont faits sans appui extérieur jusqu'en 1985.

Dès 1980, un plan agricole conçu comme élément d'un dispositif global, visant le renforcement des structures productives et la fourniture de services sanitaires et éducatifs dans les camps, fut mis sur pied. En 1983, deux agronomes sahraouis formés à l'étranger sont rentrés dans les camps. Une extension régulière des surfaces cultivées a alors commencé. A la même époque, les structures et l'organisation de l'activité agricole ont été clairement établies.

Relayés tardivement de l'extérieur

C'est également en 1983 que le Croissant Rouge Sahraoui a formulé ses premières demandes d'assistance. La première mission d'identification s'est déroulée dans les camps en juillet 1983. D'autres missions ont eu lieu en 1985, sous l'égide de Solidarité Socialiste (Belgique). Les organisations désirant apporter un soutien financier pour le développement des jardins potagers se sont associées pour former, en 1986, le Consortium Agricole Sahraoui, dont la coordination a été assurée successivement par deux ONG anglaises, War On Want jusqu'en 1990 et depuis lors, One World Action. C'est dans ce cadre que l'AARASD a entrepris de soutenir, à partir de 1993, un projet de création d'un nouveau périmètre irrigué à El Aioun.

Une organisation adaptée

Les activités agricoles menées par les sahraouis sont placées sous la responsabilité du Ministère du Développement Economique, qui comporte trois départements : Agriculture, Elevage et Artisanat.

La seule forme d'agriculture possible dans la région est une agriculture intensive, faisant appel à l'irrigation. Elle est essentiellement vivrière puisque la production est destinée à l'autoconsommation.

On distingue plusieurs types de jardins : les jardins nationaux (dont les principaux sont Nkheila, Bougarfa et 9 juin, situés hors des camps, là où la présence d'eau dans le sol permettrait leur installation), des jardins régionaux ou de wilayas (El Aioun, Smara et Dakhla) et des jardins de Dairas (dans les camps d'El Aioun et de Dakhla).

Des jardins existent aussi dans les Territoires Libérés. Les jardins sont cultivés collectivement, à la fois par des travailleurs permanents et par des travailleurs saisonniers, ces derniers étant mobilisés aux périodes de forte activité (aménagement, préparation du sol, repiquages, désherbage et récolte). Les travailleurs sont en majorité des femmes, auxquelles se joignent des jeunes aux périodes de vacances.

De lourdes contraintes

Dans certains jardins comme celui de Nkheila, la salinisation rapide, due à des eaux d'irrigation fortement chargées,

oblige à décapier périodiquement le sol sur 30 à 50 cm et à le remplacer par une couche de sable. Ces travaux, mobilisant de grandes quantités de main-d'oeuvre et de matériel, doivent être effectués, pour des raisons de calendrier, en période chaude.

Pour lutter contre les effets du vent qui érode le sol et agresse les plantes cultivées, un quadrillage permanent de brise-vent fait le plus souvent de filets en matière synthétique ou de haies vives, doit être installé dans les grands jardins.

Les autres contraintes principales concernent le matériel de pompage et d'exploitation dont il faut disposer en quantité suffisante, assurer la maintenance et prévoir les moyens de fonctionnement.

Des résultats probants

L'activité agricole est orientée essentiellement vers la production maraîchère et ce sont presque exclusivement des cultures de saison fraîche qui sont réalisées. Du fait des températures estivales excessives, les semis ne peuvent être effectués avant la mi-septembre et les premières récoltes ont lieu en décembre. Mis à part les oignons qui se récoltent jusqu'en juin, la production de légumes s'arrête en mars.

Sur une même parcelle, deux, voire trois cultures se succèdent annuellement, souvent : carottes ou navets puis oignons,

ou bien ; betteraves puis betteraves puis pastèques.

D'une année à l'autre, des cultures différentes sont introduites sur la parcelle et périodiquement, une culture de luzerne (très tolérante à la salinité) est installée pour quelques années, assurant à la fois la fourniture de fourrage pour le cheptel ovin et caprin et le renforcement de la fertilité du sol.

L'élevage fournit l'essentiel de la fumure des jardins. Les espèces les plus cultivées sont, dans l'ordre : carotte, oignons, navet et betterave.

Au cours de ces dernières années, les surfaces cultivées dépassaient 50 ha et la production brute 1000 t, soit un rendement brut moyen supérieur à 20t/ha.

En 1993, deux nouveaux périmètres maraîchers ont été créés : celui d'El Aioun (de 17,5 ha, avec l'appui de l'AA RASD) et celui du 9 juin (de 20 ha). La surface totale cultivée atteint ainsi désormais 90 ha.

Des perspectives de diversification

Dans l'état actuel, la production légumière est pratiquement arrêtée entre mars et décembre et pendant cette longue période, la population ne dispose pas de produits végétaux frais. Cela amène les responsables agricoles sahraouis à tenter de promouvoir les cultures maraîchères estivales, avec différentes espèces, parmi lesquelles aubergine, gombo et amarante, malheureusement peu ou pas consommées,

qui apparaissent comme particulièrement adaptées.

L'arboriculture fruitière est encore très peu développée actuellement. Dans ce domaine, des actions sont à poursuivre en vue d'offrir à la population des camps un supplément de produits frais nutritifs. En particulier la plantation de rejets de palmiers-dattiers de qualité a été prévue dans le projet du périmètre d'El Aioun. En plus de la production de fruits, les palmiers doivent jouer un rôle de protection des cultures sous-jacentes. La lutte contre l'ensablement, qui menace notamment l'un des jardins de la wilaya de Dakhla, est également un des objectifs de ce projet.

Au travers de leurs activités agricoles, les sahraouis visent certes d'abord l'amélioration de l'alimentation de la population des camps, réduisant d'autant leur dépendance par rapport à l'aide alimentaire internationale.

Mais, par la formation et la pratique, ils renforcent à plus long terme leurs connaissances et leur maîtrise technique, accumulent un patrimoine végétal de valeur et acquièrent progressivement une tradition agricole. En attendant le jour où ils pourront, de retour chez eux, goûter pleinement les fruits de leurs durs et patients efforts ...■



Jumelages

ALBI

J'ai vu fleurir le désert

Jacques BIGOT
1er Adjoint au Maire
d'Albi

GONFREVILLE L'ORCHER

Premiers pas d'un jumelage

Un an déjà que j'ai, avec Michel Castel le Maire d'Albi, rencontré nos amis Sahraouis de Um'Dreiga pour le jumelage avec notre

ville.

Quelle réception, quel accueil devrais-je dire. Nous avons été reçus comme de vrais ambassadeurs de l'amitié, de la fraternité, de la solidarité.

Je crois que je ne pourrais jamais oublier ces moments riches d'une émotion contenue et empreints de cette chaleur humaine faite de sentiments vrais et sincères. Pendant une semaine nous avons visité le peuple Sahraoui, car, défenseurs des Droits de l'Homme, nous avons épousé leur combat, "celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Nous avons vécu avec les hommes et les femmes Sahraouis, partagé leur existence, pris le thé en commun, marché à leurs côtés, visité les écoles, les collèges et l'hôpital de Dakla.

J'ai vu de mes propres yeux, en plein désert, les jardins qu'ils ont créés de leur mains et dans lesquels poussent les légumes destinés en priorité aux enfants et aux aînés. J'ai vu fleurir le désert non seulement dans le sable mais aussi dans le sourire des Sahraouis. Quelle leçon d'humilité.

J'ai senti toute la qualité et la richesse de ce peuple. Reconstituer leur pays, leur villes et leurs villages en plein désert, recréer toutes les structures administratives, tous les circuits officiels, cela relève du défi à l'histoire.

Mais que dire de la difficulté à vivre dans ces lieux où il manque tant de choses. Cela relève du prodige mais aussi de la volonté de tout un peuple décidé à lutter jusqu'au bout pour l'indépendance. Leçon de courage et leçon d'humanité. Il est certain que les Sahraouis ont besoin de nous et plus que jamais. Si nous

accueillons depuis 10 ans déjà les enfants sahraouis chaque été, c'est notre façon de partager leur combat mais pas seulement de rassurer notre conscience. Il nous reste tant à faire pour les aider et les soutenir.

C'est vrai qu'ils ont besoin de notre aide et les actions que nous entreprenons doivent aller dans le sens du positif avec le désir de réussir et d'aller vite.

Au-delà des contingences matérielles il y a le référendum qui doit être réglé sur les positions défendues par le Front Polisario et l'application de la résolution 690 de l'ONU. Cette résolution doit être sous l'autorité de l'ONU et d'elle seule, sans aucun marchandage. Nous ne sommes pas les seuls à soutenir les Sahraouis. En effet, à notre départ de Toulouse vers Alger, le Consul d'Algérie avait envoyé son représentant pour nous faciliter les démarches et à Alger, nous avons demandé à l'Ambassade de France lors de notre réception officielle l'aide de la France dans l'application de la décision 690 du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Aujourd'hui, avec l'association des Amis de la RASD, nous nous apprêtons à accueillir les enfants sahraouis pour cet été et nous allons continuer.

Si Albi est jumelée avec Um'Dreiga, si d'autres villes de France sont jumelées, nous souhaiterions que cet exemple se multiplie car, plus nous serons nombreux dans ce combat, plus nous serons efficaces. Peut-être est-il aussi le moment de faire le point et de se réunir entre villes jumelées pour traiter ensemble de l'action que nous devrions jouer pour aider nos amis Sahraouis.

Au-delà de l'humanitaire, au-delà du matériel, il y a la dignité de l'Homme et j'ai pleinement senti que le combat du peuple sahraoui est bien celui-là. Des hommes libres, dans un pays libre, un humanisme à la dimension des idéaux de liberté, de fraternité et d'égalité. ■



INFOS-JUMELAGE

Vous avez pris la décision de rejoindre notre Comité en adhérent, soyez en remercié. Notre premier devoir est donc de vous informer. C'est ce que nous vous proposons au travers de ce lien. La première action d'importance au cours de 1993 fut sans aucun doute l'accueil par des familles Gonfrevillaises de tous horizons, d'enfants sahraouis. Ce fut sans aucun doute un moment important, d'émotion, de joie et de découvertes. Alors rendez-vous est pris pour 1994.

L'activité du Comité, après l'accueil des enfants ne s'arrête pas là, d'autres nouvelles initiatives sont en cours pour

apporter notre soutien au Peuple Sahraoui : collecte de vêtements, de matériels scolaires, jouets, médicaments, lunettes vue et soleil, chaussures.

Dans le cadre de notre action de nouvelles initiatives sont en cours de réalisation. Rénovation d'anciens bureaux scolaires par une équipe de bénévoles du Comité, ceux-ci ne demandent qu'à être plus nombreux, le meilleur accueil vous sera garanti. Ce matériel rénové sera acheminé par nos soins.

CEREMONIE DE JUMELAGE A GONFREVILLE

" Une passerelle d'amitié et de solidarité"

Monsieur Macel Le Mignot souhaite la bienvenue à ses hôtes, Monsieur Alamine Mohamed Salah (Président du conseil de la Daïra), Mme Ali Ladour Chia Aïchatou (Représentant le conseil des femmes de la Daïra) et Monsieur Baba Sayed, Représentant le Front Polisario en France.

Monsieur le Maire lança un appel aux Gonfrevillais : "intervenez vous-mêmes pour que le gouvernement français, ami d'Hassan II, reconnaisse la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et se comporte dignement au Conseil de Sécurité de l'ONU pour que ce référendum ait enfin lieu".

Monsieur Baba Sayed, représentant du Front Polisario en France, exprima "la profonde gratitude du Peuple Sahraoui aux Gonfrevillais" qu'il a qualifiés d'amis... comme "celui qui entre quand les autres sortent". Il montra que le droit international n'est pas appliqué dans les mêmes conditions sur toute la planète. "Il n'est pas acceptable qu'un peuple - quel qu'il soit - ne puisse pas vivre comme il le souhaite", ajoutant ainsi que la démarche de Gonfreville l'Orcher prend toute sa valeur humanitaire et politique.

Extraits du bulletin municipal n° 115 Actualités.

CEREMONIE DE JUMELAGE

A J'REFIA

"A la découverte du Peuple Sahraoui"

Arrivée à J'Réfia, la délégation est reçue sous une

énorme

tente par le Maire, le premier-adjoint et tout le conseil municipal composé uniquement de femmes vêtues en costume traditionnel. La population était au rendez-vous. "C'était impressionnant". Après les discours de bienvenue, les chants et les danses, ce fut la cérémonie de thé. Un vrai cérémonial ... "une heure durant !". La délégation visitera des écoles maternelles et des crèches. Elle constatera les conditions extrêmement difficiles pour enseigner. "Dans une classe primaire, j'ai vu des devoirs (je suppose), écrits sur des morceaux de boîtes de carton".

A l'évidence, ce peuple a besoin d'aide. Mais, privé de tout, il est digne, fier et empli d'espérance. Il ne demande pas la charité. Il aspire à vivre libre et indépendant... dans son pays : le Sahara occidental occupé par l'armée du roi Hassan II du Maroc.

Apporter une aide matérielle et intervenir auprès des organismes internationaux pour que se tienne le référendum d'autodétermination : tel est le sens de l'action engagée.

Extraits du bulletin municipal. ■



Le Comité de jumelage de Gonfreville

7 mai 1993 création du comité de jumelage.

28 juin 1993 réunion pour préparer l'accueil des enfants dans les familles.

30 juillet 1993 réception en l'honneur des enfants et séjour jusqu'au 30 août.

9 octobre 1993 collecte de matériel scolaire.

5 novembre 1993 réunion de rentrée du Comité de jumelage.

16 décembre 1993 cérémonie du jumelage.

22-27 février 1994 jumelage officiel à J'Réfia - délégation de Gonfreville, M. Le Mignot, maire, Mme Bunel, M. Perrot

9 mai 1994 exposition Connaissance du Sahara occidental, et conférence-débat à l'espace culturel de la Pointe de Caux

Solidarité

Accueil des enfants sahraouis en Europe

Interview de Nafi Mohamed Babeh, membre du Conseil national de l'UJSARIO

Très régulièrement, Sahara Info rend compte de l'accueil en France des enfants sahraouis. Magnifiques ambassadeurs, ils représentent très souvent le principal lien entre les comités, les villes. Cette année encore, dans le cadre de "la Plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui", des dizaines d'enfants vont être accueillis et auront l'occasion de témoigner de toute la vitalité de leur peuple.

La préparation de ces séjours s'organise en étroite coopération avec les responsables de l'UJSARIO, également en charge des loisirs des jeunes sahraouis dans les campements. A ce propos, nous avons rencontré Nafi Mohamed Babeh, membre du Conseil national de la jeunesse, qui nous a fait part de ses espoirs et de ses préoccupations :

"Pour ce qui concerne l'accueil des enfants en Europe, nous sommes vraiment satisfaits. Aussi bien pour les enfants qui nous reviennent plus ouverts, plus dégourdis, en meilleure forme physique, que pour leurs familles qui présentent maintenant de plus en plus de candidatures au départ ! Nous avons noté aussi une demande croissante d'ONG, de pays européens prêts à les accueillir. L'Espagne est dans ce domaine très loin en tête, puisqu'elle en fait venir cette année 1800 ! Pour les enfants qui ne partent pas au cours de l'été et pendant le reste de l'année, nous nous posons depuis quelques années le problème de leurs activités hors école, de leurs loisirs. En effet, l'école ou les familles ne peuvent pas tout assumer. L'an dernier, nous avons démarré une expérience dans la wilaya d'El Aioun, que nous essayons en 1994 d'élargir à l'ensemble des wilayas. A

ce projet tourné autour de la prise de responsabilité, de la création, nous avons essayé de sensibiliser les parents et les enfants. J'avoue avoir été très marqué par ma rencontre avec les Eclaireurs de Loon-Plage et avec leur responsable M. Hogard. Ainsi, ce que nous essayons de mettre en place c'est disons "un certain scoutisme". Les enfants, surtout des garçons volontaires au départ se sont fabriqués des petites tentes pour sortir à l'écart d'El Aioun, dans la brousse toute proche où le paysage est agréable, organiser des activités de découverte, vivre en collectivité. Notre objectif étant de développer la personnalité des enfants, de les amener à prendre des responsabilités, à respecter le matériel, à participer en tant que groupe aux travaux collectifs, à se préoccuper des personnes âgées, des malades.

Cette première expérience est encore très modeste et nous souhaitons mieux la maîtriser par la formation de responsables, un meilleur équipement, de sorte que la réussite de ces premiers groupes volontaires nous amène de nouveaux enfants. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à ce qui se passe chez vous et aux activités que le scoutisme ou les centres de loisirs mettent en place et dont nos enfants bénéficient pendant l'été.

Nous ne nous sentons pas encore assez mûrs pour créer un scoutisme sahraoui mais c'est une question qui nous intéresse beaucoup car nous souhaitons, en tant qu'organisation de jeunesse, proposer à nos jeunes des cadres d'activités, de développement de la personnalité, d'éducation, qui répondent mieux à leurs besoins. ■

Résolution

Adoptée par les Comités de
jeunesse de l'Europe du
sud (Madrid Février 1994)
(communiquée par le
CNAJEP, comité pour les
relations nationales et
internationales des
associations de jeunesse et
d'éducation populaire)

We, young people who live in Southern Europe, expressed our enthusiasm and happiness when the United Nations Peace Plan for Western Sahara was set up. The expectation of celebrating a Referendum on Self-Determination for the Saharai People as it was seen and approved by the different parts in the conflict, gave us hope. Unfortunately, nowadays, the current events make us think that the agreements have not been fulfilled.

Facing this serious situation, we want to declare :

1. We stand for the implementation of the United Nations 809 resolution and the immediate start of the Peace Plan, which must end necessarily in the celebration of the Self-Determination Referendum for the Saharai People.

2. We commit ourselves to lobby in order to force our own governments to get more involved in the definite impulse to the peace process according to the 809 United Nations resolution.

3. As Southern Europe National Youth Councils, we also commit ourselves to work for raising the awareness on this subject among the European Youth Platforms in order to make these platforms able to express their opinion in the decision-making bodies in the European Union and the Council of Europe.

4. Finally and due to the closeness of the Report on the Sahara Conflict that Mr. Butros Gali must present to the Security Council of United Nations, we agree to transmit this resolution to the United Nations and its governing bodies. ■

Les formations d'institutrices de maternelle à l'IUFM du Mans, dont Sahara Info s'est fait plusieurs fois l'écho, se poursuivent. Une équipe de formateurs plus particulièrement attachés à ce travail s'est consolidée, tandis que plusieurs écoles du Mans et de la Sarthe accueillent régulièrement les stagiaires sahraouies dans leurs classes maternelle.

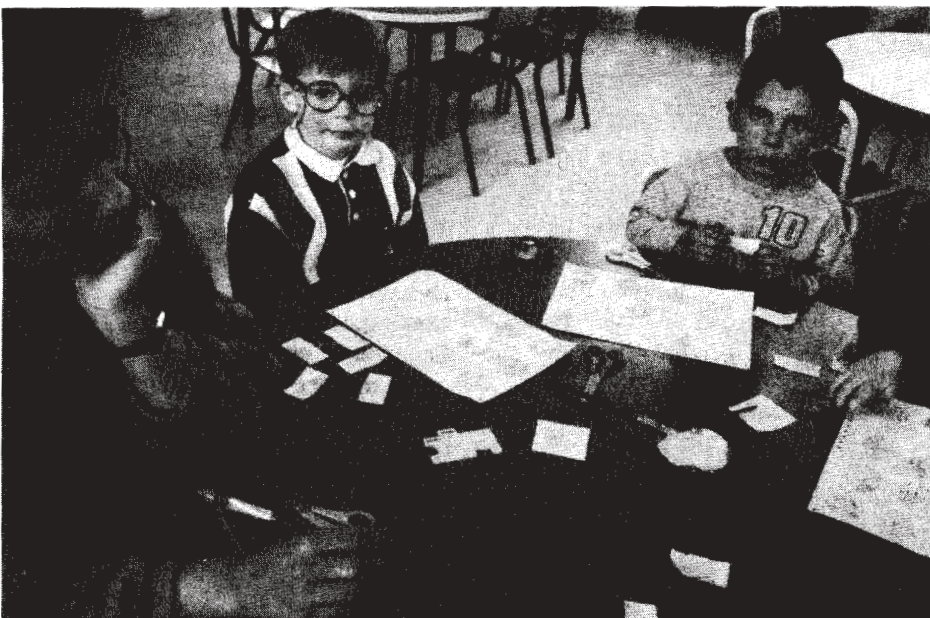
Voilà parmi d'autres un écho d'un stage mathématiques dans une école rurale sarthoise, à Domfront en Champagne : "C'est la troisième fois que cette école et leurs enseignants accueillent des stagiaires sahraouies. Pour cette année (avril 1994), avec l'appui de deux professeurs de l'IUFM en retraite, nous avons pour objectif d'observer les enfants en "activités mathématiques". La première journée, le matin, nous avons assisté à un travail sur la symétrie en petite section. Par découpage et collage, les enfants devaient reconstituer une image dont ils n'avaient que la moitié gauche.

L'après-midi, nous sommes allés dans la classe des moyens. Les jours précédents, les enfants avaient essayé de trier et de classer les albums de la bibliothèque pour en faciliter le rangement. Ils avaient constitué des familles de livres en les classant par thèmes (ex les histoires de loups, de lapins...). Nous avons donc assisté à la

suite de cette activité. De plus, quelques enfants de grande section sont venus jouer avec le fichier en système binaire, élaboré par le maître de moyenne section, l'année précédente.

La matinée de la seconde journée fut consacrée à la visite de la grande section : à partir de la musique de Prokofiev "Pierre et le loup", les enfants ont noté les personnages représentés par chaque instrument entendu, en utilisant la relation "terme à terme". Enfin, l'après-midi, les moyens ont travaillé sur des tableaux à double entrée. Nous avons été très passionnées par ces deux jours de mathématiques intensives sur le terrain, parce que ce travail a bien complété notre formation à l'IUFM et notre objectif du 2ème trimestre (mathématiques et logique en maternelle).

Ces quelques jours ont été aussi l'occasion pour nous de rencontrer des amis nouveaux, d'être accueillies à la campagne et à cette occasion, nous voulons vraiment remercier tous ceux et celles qui nous ont manifesté tant d'attention et de générosité. Les mathématiques de Domfront ne nous font pas oublier l'Ecole Kergomard, notre première base, l'Ecole Petit Louvre, l'Ecole des Maillets, l'Ecole Michel Ange, le CLAE..., l'Ecole Jules Ferry dont nous souhaitons remercier ici tous les enseignants qui nous accueillent. ■



Avec les "grands" de l'école de Domfront ...

Echos des Formations d'institutrices de maternelle

**Nouara M'Hamed
Elboun**

stagiaires sahraouies

A paraître

Fichier de jeux bilingue
français-arabe

Initiatives

Le Comité de suivi

Présent et Avenir

des Femmes

Sahraouies

A vos cassettes

Initiatives locales

Le Comité du Val de Marne

Rezé

Le Mans

MISSIONS SAHRAOUIES EN FRANCE

Madame Sénia Ahmed, présidente de l'Union des Femmes Sahraouies en mission à Paris, a rencontré de nombreuses associations féminines. Monsieur Mahfoud Ali Beiba, Ministre de la Santé de la RASD en mission à Paris, a pu s'entretenir avec les responsables de plusieurs organisations humanitaires et envisager avec eux des projets dans les domaines de la santé.

Suite au colloque qui s'est tenu au Sénat en octobre dernier, le Comité de Suivi, décidé alors a commencé avec beaucoup de sérieux son travail.

Suivant les demandes de Khadija et des amies sahraouies présentes à la réunion, la contribution au projet d'une maison de la culture dans les campements nous a semblé prioritaire et bien correspondre aux domaines d'intervention possible du comité de suivi.

Cette maison de culture projetée au 27 février (Ecole des Femmes), doit être à la fois lieu de culture, de formation permanente pour les femmes, quelque soit leur niveau de formation. Ce centre se veut aussi un lieu de détente, de distraction.

Nous avons convenu de projets modestes pour commencer en envisageant des collectes de livres, de cassettes, la mise au point de bibliographies, (livres, cassettes) en français et en arabe.

Une première contribution de chacun, consistant en l'enregistrement sur cassette-vidéo d'émissions TV, de variétés, voyages, culturelles, que nous ferons parvenir dans les meilleurs délais aux campements, et qui peuvent être l'amorce d'une vidéothèque.

Des projets plus ambitieux, construction d'une structure, équipements en meubles, engins audiovisuels, imposent de rechercher d'autres partenaires, ONG, villes, associations féminines.

L' Association Enfants Réfugiés du Monde a souligné l'importance de la formation de jeunes femmes capables de gérer, d'animer ce centre de ressources.

A Paris

Le Comité du Val de Marne de l'Association des Amis de la RASD, avec l'appui de l'Association Cultura Iberia, a organisé à Paris, le 25 mars, une Conférence-débat. Cultura Ibéria a accueilli une exposition "Connaissance du Sahara occidental" pendant une semaine.

A Rezé

Suite à son intervention chirurgicale et pour remercier l'équipe médicale de la Clinique St Paul et les amis de Rezé et de Nantes, Nouera les a invités à un couscous à la MJC de Rezé le 25 mars.

Nous étions une cinquantaine réunis à manger, chanter et danser. Nouera, en

pleine forme, nous a récompensés par une splendide danse ...

Au Mans

Soirée amicale autour des trois thés sahraouis le 28 mai 1994

DELEGATIONS AUX CAMPEMENTS

Février 1994 : délégation pour le jumelage Gonfreville - J'Réfia, conduite par M. Le Mignot, maire

Mars 1994 : délégation mancelle

Printemps 1994 : mission Médecins du Monde et ERM

Avril 1994 : délégation du Comité-relais du Calvados de la Fondation France-Libertés. Délégation plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui

ECHOS DE LA MISSION DU COMITE RELAIS DU CALVADOS

- approche et analyse pragmatique de la vie et de l'organisation des réfugiés sahraouis.

- concrétisation dans la proximité régionale normande d'opérations complémentaires à l'accueil des enfants.

- visite de l'école primaire de Smara : pour 661 enfants, le mobilier scolaire est manifestement encore insuffisant. En général, nous constatons l'énorme besoin en chaussures et vêtements.

- visite de l'école expérimentale qui accueille des déficients et handicapés de tous âges par roulement quotidien.

- rencontre avec deux représentants du parc automobile : est rappelée pour mémoire l'importance de l'envoi de catalogues de pièces détachées référencés, avec chaque type de véhicule...

- visite des jardins : nous découvrons aussi l'attente de la population, jusqu'à la demande de jardins familiaux.

- visite des écoles du 12 octobre et du 9 juin : avec 2000 enfants chacune, au niveau collège, avec mixité.

Nous notons que les enfants handicapés y ont aussi leur place, avec les équipements et les méthodes appropriées.

- rencontre avec Madame Abdelaziz : les échanges ont permis de rappeler l'importance et la qualité du congrès de Paris, ainsi que l'espoir que suscite la prochaine Conférence internationale des femmes (en 95) à Pékin

Les débats avec nos amis sahraouis et au sein du groupe ont consolidé les motivations et la solidarité de chacun, avec la dignité, la force morale et civique des sahraouis. ■

(Suite de la page 2)

heures à Genève. L'entretien s'est déroulé en tête à tête.

02/02/94 : A l'ouverture de la 59ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OUA, M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, s'est exprimé en faveur de la tenue d'un référendum libre et juste au Sahara occidental, conformément au plan de paix des Nations-Unies.

09/02/94 : Le Parlement européen adopte une résolution condamnant les violations des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental. La résolution demande la libération de tous les prisonniers politiques marocains et sahraouis, la levée par le Maroc de l'état de siège au Sahara occidental, la garantie de l'accès à ce territoire aux observateurs indépendants et l'application par les Nations-Unies du plan de paix au Sahara occidental.

09/02/94 : La radio marocaine annonce que suite à un accord avec l'ONU, les bureaux d'enregistrement "pour tous les descendants des Sahraouis où qu'ils se trouvent et pour toutes les personnes concernées par le référendum" sont ouverts dans tout le royaume ainsi que dans les ambassades et consulats. La veille "El Watan" écrivait que sur les 10 locaux d'enregistrement prévus à El Aioun, seuls trois étaient ouverts et interdits aux observateurs onusiens.

11/02/94 : Le président Abdelaziz se rend aux Etats-Unis, où il rencontre de nouveau le secrétaire général des Nations-Unies et s'entretient avec de nombreuses personnalités américaines.

11/02/94 : La cinquantième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution sur le point 9 (Droit des peuples à l'autodétermination), qui, comme l'année dernière, réaffirme son appui aux efforts de l'ONU, en vue de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. A noter la présence et l'intervention de la Fondation France-Libertés à cette session.

21/02/94 : Les Etats-Unis s'opposent à la publication du rapport de M. Boutros-Ghali, envisageant la tenue d'un référendum sans la participation du Front Polisario.

25/02/94 : Le Représentant spécial

avait début février tenté de dissiper les craintes du Front Polisario sur la question des critères d'admissibilité - le fait pour une personne recensée en 1974 d'appartenir à une tribu permet à l'ensemble de la tribu de voter même si celle-ci n'a aucun lien avec le Sahara occidental. Dans sa réponse, le Front Polisario critique ouvertement l'ensemble des activités du Représentant spécial, responsable des retards pris par le processus et dont "la médiation n'a malheureusement conduit qu'à l'élaboration d'une proposition de compromis" reflet de la position marocaine.

27/02/94 : 18ème anniversaire de la proclamation de la RASD. A cette occasion, le Ministre des Affaires Etrangères, M. Mohamed Ould Salek, appelle le Maroc à "la négociation directe, seule voie efficace et réaliste pour surmonter les obstacles".

06/03/94 : Le Sous-secrétaire d'état américain pour le Maghreb déclare que "le Sahara occidental est encore un territoire en litige, en attente de l'application d'un référendum supervisé par l'ONU pour déterminer sa situation juridique".

10/03/94 : Les trois options du nouveau rapport de M. Boutros-Ghali proposées au Conseil de Sécurité :

Option A : L'ONU organise le référendum de 1994 sans la collaboration de l'une des parties (la partie sahraouie sous-entendu) selon le calendrier défini en B.

Option B : Prévoit que la Commission d'identification poursuive ses travaux. Elle identifie les personnes habilitées à participer au référendum sur la base du compromis du secrétariat général. En juillet, le Conseil de Sécurité "examine les progrès accomplis dans la coopération des deux parties sur les critères jusqu'au 30 juin 1994" et décide de la marche à suivre. Le 1er août 1994 est déclaré Jour J. Le vote est prévu pour le 7 décembre 1994.

Option C : Prévoit soit de mettre progressivement fin à l'opération de la Minurso, soit de suspendre le processus d'identification tout en conservant une présence militaire sur place.

12/03/94 : Le Front Polisario rejette les options A et C et demande que l'option B soit "reformulée et révisée".

17/03/94 : M. Erik Jensen, qui préside la Commission d'identification depuis mai 1993, est nommé Représentant spécial adjoint pour le Sahara Occidental avec effet immédiat. Il aura pleins pouvoirs sur la Minurso et en l'absence de Yakoub Khan, il coordonnera toutes les activités se rapportant au référendum. Cette nomination et la mise à l'écart de M. Yakoub Khan sont accueillies favorablement par le Front Polisario.

29/03/94 : Le Conseil de Sécurité accueille avec satisfaction le rapport du secrétaire général et donne son accord à l'option B. Une nouvelle résolution est votée, la 907. L'analyse des candidatures reçues à l'admissibilité au vote doit se terminer le 30 juin 1994. Le Conseil de Sécurité apporte son soutien au Secrétaire général pour poursuivre ses efforts afin d'obtenir la coopération des deux parties jusqu'à cette date. Un rapport du secrétaire général est prévu pour le 15 juillet, afin de "décider de la prochaine action nécessaire pour la mise en oeuvre de la Minurso, dans la perspective de la tenue d'un référendum d'ici la fin de 1994".

29/03/94 : Le Front Polisario enregistre avec satisfaction la réaffirmation de l'engagement du Conseil de Sécurité pour une solution juste et définitive de la question du Sahara occidental sur la base d'un référendum libre et impartial. Toutefois, il maintient toujours ses réserves sur le compromis, concernant les critères proposés par M. Boutros-Ghali.

Avril 1994 : Politique américaine

Le secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche Orient a défini en février, devant la Chambre des représentants, la politique des Etats-Unis par rapport au Sahara occidental. "Pour nous", a précisé M. R. Pelletreau, "il est important que tout référendum qu'organiserait l'ONU soit libre et équitable, de façon que ses résultats soient respectés, qu'ils soient durables et qu'ils contribuent à la stabilité de la région". Mais, a-t-il ajouté, "un engagement continu de l'ONU est onéreux et la patience de la communauté internationale a des limites".

Par rapport au Maroc "la politique des Etats-Unis vise à maintenir les relations importantes d'amitié et de coopération avec ce pays (...) et à l'encourager dans son rôle de puissance stabilisatrice et modératrice dans la région".

(Suite page 20)

(Suite de la page 19)

21/04/94 : La Conférence internationale pour la paix au Sahara occidental s'est tenue à Madrid en présence du Président Mohamed Abdelaziz, qui y a proposé la tenue d'une Conférence internationale pour une application juste de la paix.

12/05/94 : Bureaux d'enregistrement en Mauritanie

Selon Jeune Afrique, une certaine inquiétude régnerait au Maroc à la suite de l'ouverture de deux bureaux de recensement des électeurs sahraouis potentiels (environ cinq mille selon cet hebdomadaire) à Zoueratt et à Nouadhibou. Le Maroc met officiellement en doute la validité des listes et considère les inscrits comme favorables au Polisario, exigeant la présence d'observateurs marocains dans les bureaux ! "Le Maroc", indique un communiqué sahraoui, "veut confectionner à sa guise les listes électorales". Deux autres bureaux devraient prochainement s'ouvrir en Algérie, à Tindouf et à Bechar.

15/05/94 : Mise en route des procédures pour l'identification du corps électoral sahraoui.

20/05/94 : A l'occasion des cérémonies de célébration du 21ème anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le secrétaire général du Front Polisario déclare : "la lutte du Peuple Sahraoui a atteint un point de non retour et sera marquée soit par l'organisation du

référendum d'autodétermination juste et équilibré, soit par la reprise de la guerre".

7/06/94 Tunis APS - Le secrétaire général de l'OUA (par ailleurs), informe les ministres africains d'une proposition qui lui a été adressée par le président de la RASD, M. Mohamed Abdelaziz, dans laquelle ce dernier suggère la convocation d'une conférence sur le Sahara occidental. Cette conférence, a suggéré M. Abdelaziz, regrouperait les Etats-Unis, la France, l'Espagne, l'Algérie, la Mauritanie, les Nations-Unies, l'OUA, le Maroc et le Front Polisario. M. Ahmed Salim s'est déclaré en faveur de cette proposition, qui, a ses yeux, devrait constituer le point de départ pour un règlement définitif du problème de décolonisation du Sahara occidental. Il convient de signaler, par ailleurs, qu'une délégation de la RASD, conduite par M. Mohamed Lamine, ministre de la Justice, participe aux travaux de la 60ème session du Conseil des ministres africains des affaires étrangères.

8/06/94 : Rabat APS - L'opération d'identification du corps électoral devant prendre part au référendum d'autodétermination au Sahara occidental et qui devait débuter ce mercredi à Laay!oune, a été reportée à la semaine prochaine pour des raisons logistiques, ont annoncé à Rabat les Nations-Unies.

Un porte-parole de la Mission des Nations-Unies pour le Référendum au Sahara occidental (MINURSO), a indiqué que le transport des notables aussi bien sahraouis que marocains vers

les lieux d'enregistrement soulève "quelques problèmes techniques et logistiques".

9/06/94 : Communiqué de presse du Ministère Sahraoui de l'Information

Le rendez-vous annoncé pour le 8 juin, comme date du commencement de l'opération d'identification des électeurs a été, à la surprise générale, la date de l'arrivée de plusieurs vagues de marocains, transportés par une centaine de bus en provenance de l'intérieur du Maroc, qui défilèrent avec tambours et trompettes dans les rues des villes sahraouies d'El Aaiun et Boujdour. Ce premier contingent, prélude à d'autres arrivées massives imminentes de colons, n'est que le début, après celle de 1991, de la troisième marche sur le Sahara occidental, pour semer la peur et la confusion, et entraver toute opération régulière et transparente de référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

Le report de la date d'inscription des électeurs est dû au fait que le Maroc n'a pas encore répondu quant aux garanties relatives à l'immunité et aux facilités à accorder aux Chioukhs et aux autres observateurs. Si cette nouvelle "marche" n'est pas arrêtée, et si elle jouit de la complaisance de l'ONU, le Plan de Paix pour le Sahara occidental sera définitivement enterré. Cette troisième marche, qui accentue davantage la pression exercée sur nos populations dans les zones occupées, ne peut être qu'un handicap sérieux à toute campagne électorale libre et régulière, et constitue un revers sérieux à l'atmosphère d'accalmie nécessaire au travail de la Commission d'identification. ■

ADHÉSION 94

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____

Cotisation et abonnement à Sahara Info : 100 F.
Cotisation de soutien : 200 F. Membre donateur : 500 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)
ou si vous le préférez à votre comité local s'il en existe un dans votre région.
Pour le savoir, n'hésitez pas à nous contacter.

Qui est derrière Sahara Info ?

Présidence de l'Association

M. Barbier
C. Bontemps
C. Pistre
J. Rouxin
R. Vizet

Président : F. Jacob

Secrétaire générale :

R Villemont

Comité de rédaction

R. Villemont
A. Deville
G. Jacquemin
P. Riché
C. Pilette
B. Marais